



**Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement**

Antananarivo, le 19 septembre 2013

N° _____-PM/SP

A

Monsieur Rija RAJOHNSON
Directeur de Cabinet de
SEM Le Président de la Transition
-Antananarivo-

Objet : Mise en place de l'organe de gestion des bois de rose et bois d'ébène saisis et/ou confisqués

Suite à la réunion des techniciens à la Présidence de ce jour pour la mise en place de l'organe de gestion des stocks de bois de rose et bois d'ébène saisis et/ou confisqués que vous avez présidée le 19 septembre 2013, les comptes-rendus qui m'ont été fait rappellent de ma part les faits suivants :

- Le projet de décret qui m'a été présenté ce jour doit encore faire l'objet d'un ordre du jour pour adoption le 30 septembre 2013 dans l'après-midi en Conseil des Ministres. Ce que le projet de décret stipule expressément en fin de première page.
- Ce sera l'unique opportunité de débattre en Conseil des Ministre des points et articles sensibles du projet de décret, et ainsi pouvoir respecter la date du 07 octobre que vous avez annoncé pour lancer l'appel d'offre international, toujours selon les comptes-rendus qui m'ont été faits.
- A l'issu du dit Conseil des Ministres, SEM le Président de la Transition et le Premier Ministre signeront le décret adopté parles Ministres.

BERIZIKY Jean Omer



**Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement**

Antananarivo, le 19 septembre 2013

N° _____-PM/SP

A

**Son Excellence Monsieur
Le Président de la Transition
-Antananarivo-**

Suite à la réunion présidée par votre Directeur de Cabinet le 19 septembre 2013 à Ambohitsorohitra, relatif à la mise place de l'organe de gestion des bois de rose et bois d'ébène saisis et/ou confisqués, les comptes-rendus qui m'ont été fait rappellent de ma part les faits suivant :

- Le projet de décret qui m'a été présenté ce jour doit encore faire l'objet d'un ordre du jour pour adoption le 30 septembre 2013 dans l'après-midi en Conseil des Ministres. Ce que le projet de décret stipule expressément en fin de première page.
- Ce sera l'unique opportunité de débattre en Conseil des Ministre des points et articles sensibles du projet de décret, et ainsi pouvoir respecter la date du 07 octobre que votre Directeur de Cabinet a annoncé pour lancer l'appel d'offre international, toujours selon les comptes-rendus qui m'ont été faits.
- C'est à l'issu du dit Conseil des Ministres que le Président de la Transition et le Premier Ministre signeront le décret adopté par les Ministres.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

BERIZIKY Jean Omer